



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CANICULE

Bastia, le 30/07/2020

Vigilance Jaune avec situation météorologique à surveiller [canicule]

Météo France a diffusé un bulletin de Vigilance jaune avec Situation Météorologique à Surveiller pour le phénomène « Canicule » à compter du 30 juillet 2020, 16h et qui devrait perdurer jusqu'au 02 août 2020, 08h.

Ces prévisions de forte chaleur ont nécessité l'activation du niveau 2 du plan canicule « Avertissement chaleur ».

Le Préfet a informé l'ensemble des maires du département et mis en pré-alerte les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection civile de la Haute-Corse.

L'ARS a appelé l'attention des directions des établissements hospitaliers et de santé en leur demandant de veiller à la bonne marche des climatiseurs et assure le suivi du nombre d'appels au 115.

La DIRECCTE a émis des recommandations particulières en direction des employeurs afin qu'ils mettent en place les mesures de prévention qui s'imposent.

Au cours des deux journées à venir, jusque dimanche matin, les températures vont continuer à progresser, surtout dans les terres. Les températures les plus élevées seront généralement atteintes entre samedi 1er Août (températures maximales) et dimanche 2 Août au matin (températures minimales).

Les températures pourront atteindre les 40°C dans le cortenais.

Le préfet appelle chacune et chacun à la plus grande vigilance. Le danger est d'autant plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Il rappelle qu'en période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau (1,5 l) sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras);
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...)
- évitez de sortir dans la mesure du possible aux heures les plus chaudes (11h-21h) et limitez vos activités physiques ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire demandez l'aide.

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptible de déclencher des feux de végétaux.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé www.solidarites-sante.gouv.fr, de l'ARS de Corse www.corse.ars.sante.fr et des services de l'État en Haute-Corse: www.haute-corse.gouv.fr.

Tenez-vous informés de l'évolution des températures en consultant : www.meteofrance.com

Direction
du cabinet

Tél. : 04 95 34 51 63 - 06 80 38 45 01
Mél. : pref-communication@haute-corse.gouv.fr
Communication interministérielle